



S.N.M.S.A.C – U.N.S.A. **Section DGI Air France**

Téléphone : 01.41.56.04.30 Télécopie : 01.41.56.04.39

Email : airfrance@snmsac.com

SiteWEB : <http://www.snmsac.com>



Roissy, le 08 juillet 2011

CONFLIT DGI, PREMIER CONTACT !

Au cours de ces deux derniers jours, le SNMSAC UNSA a clairement affiché sa volonté de dialoguer. Notre dernière expression nous a permis de présenter des pistes sur lesquelles nous sommes prêts à travailler. Mais pour cela il nous manquait une volonté « franche » de la Direction.

En première réponse, après 25 jours d'un conflit dur et fortement suivi, nous avons enfin obtenu une invitation avec tous les syndicats représentatifs de la compagnie.

Sans surprise, les premiers échanges ont été axés uniquement sur les conditions d'ouverture du projet MOLIERE et d'un calendrier de refonte du système de grille et des filières.

Sauf que tout cela était pour nous hors sujet par rapport à nos revendications.

Nous avons alors saisi l'opportunité du premier volet qui consiste à l'organisation du travail et des métiers de la DGI pour reprendre les grandes lignes des revendications présentées dans notre dernier tract :

Trouver au travers des règles d'emploi, des cursus de développement professionnels, les moyens de reconnaître les spécificités de nos métiers et de revaloriser les filières de la DGI.

Après de longs échanges, nous avons pu travailler sur des propositions qui permettraient de:

- Créer de la souplesse par des ouvertures de postes supplémentaires (cela par exemple au travers d'ouverture de postes AMDE EN PRODUCTION et donc de postes B5 avec l'attribution des 15 points).
- Assurer une fluidité entre les différentes plages (la création de postes B5 permettrait de fait d'ouvrir les passages B4 aux B3).
- Accélérer l'évolution pour les plus jeunes (permettre une adaptation et répartition des parties pratique et théorique de l'examen technicien).
- Prendre en compte des spécificités de tâches techniques, tels les Blending, endoscopies, modulaires complexes, pour les techniciens moteurs.
- Permettre des parcours et faciliter l'accès des fonctions engineering en provenance de la production.

Et sans oublier bien entendu la mise en œuvre de la filière unique qui permettra de résorber les incohérences existantes (ex AFI/AFM), ce que nous demandons depuis 4 ans et qui correspond à une forte attente.

Ces propositions doivent être adaptées sur tous les secteurs de la DGI : avion, moteur, cabine, ateliers, ... , comme nous nous y étions engagés et bien évidemment se traduire par des évolutions salariales.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous avons d'ores et déjà obtenu une réunion bilatérale dès lundi prochain dans le cadre d'un comité de suivi de l'accord relatif à la part 66.

Loin d'être dupe, nous avons conscience qu'il ne s'agit là que d'un point de départ.

Notre objectif est clair, obtenir une augmentation en bas, à droite, de la fiche de paie.

Comptez sur notre engagement pour suivre ces dossiers à fond

Vos délégués SNMSAC-Unsa DGI